Conseil Municipal Réunion du 17 Mai 2024 à 20H30

L'an deux mil vingt quatre, le 17 mai à 20 H 30, le Conseil Municipal légalement convoqué le 07 mai 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. GIGAN Jean-Marie, Maire.

<u>Etaient présents</u>: MM. GODIER Gilles, Adjoint, PUEL Laurent, GEORGET Céline, GUILLET Massilia, BENOIST Cédric, HUARD Elvis, formant la majorité des membres en exercice.

<u>Absents excusés</u>: OUDART Christine, BEZIER Marie-Christine, CHRÉTIEN Christine, HAY Jean-François,

Secrétaire: Cédric BENOIST

Ordre du jour

- 1. Approbation du Procès-Verbal du 13 Avril 2024
- Plateforme de ping en extérieur demande de subvention dans le cadre du Plan 5000 Equipements - Génération 2024 - Proximitérégional-PAYS DE LA LOIRE-2024-2026
- 3. Subvention exceptionnelle Ferdisco
- 4. Questions et informations diverses

1. Approbation du Procès Verbal du 13 avril 2024

Monsieur le Maire lit le procès-verbal de la réunion du 13 Avril 2024 qui leur a été transmis et s'ils ont des observations à formuler.

Aucune observation, à l'unanimité le Conseil municipal approuve le procès-verbal du 13 Avril 2024.

2. Informations budgétaires

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que conformément à la délibération n°027-2022 portant adoption de la nomenclature M57, une décision de virement de crédit a été prise pour abonder les crédits de l'opération « Construction Groupe Scolaire – Chaudière bois » d'un montant de 116.00 €

Section	Imputation	opération	Montant
Investissement	2158-0015	0015 – Construction groupe scolaire	+116.00
Investissement	231-0020	0020 - Cimetière	-116.00

3. Plateforme de ping en extérieur – demande de subvention dans le cadre du Plan 5000 Equipements - Génération 2024 - Proximité-régional-PAYS DE LA LOIRE-2024-2026 (délibération n° 026-2024)

Monsieur Laurent PUEL, en charge du dossier, présente le projet d'une création d'une plateforme de ping en extérieur au terrain communal à proximité du parc multi sports et de la structure de jeux pour enfants.

Le projet consiste la fourniture de deux tables Park Outdoor grise et d'une plateforme béton de 65 m² pour un montant total de 13408.00 € HT, projet pour lequel une subvention dans le cadre du Plan 5000 Equipements – Génération 2024 – Proximitérégional-PAYS DE LA LOIRE 2024-2026 sera sollicitée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

approuve le projet de création d'une plateforme de ping en extérieur, pour un montant HT de 13 408.00 €

DEPENSES

Fourniture de 2 tables PARK OUTDOOR GRISE 4 050.00 €
Plateforme béton de 65 m² 9 358.00 €

sollicite auprès de l'Agence Nationale du Sport, et dans le cadre du Plan 5000 Equipements – Génération 2024 – Proximité-régional-PAYS DE LA LOIRE 2024-2026, une subvention d'un montant de 10 726.00 €

PLAN DE FINANCEMENT

Plan 5000 Equipments 10 726.00 Autofinancement 2 682.00

autorise M. GIGAN Jean-Marie, Maire, représentant de la Commune à signer toutes les pièces nécessaires à la constitution de ce dossier, ainsi que toutes pièces à intervenir et lui donne tout pouvoir pour effectuer toutes démarches.

3. Subvention exceptionnelle Ferdisco (délibération n° 027-2024) Monsieur le Maire ne prend pas part au vote et sort de la salle.

Après présentation du budget prévisionnel pour la sortie d'un album autoproduit de FERDINANT « La belle histoire », il est proposé le vote d'une subvention exceptionnelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Décide de verser la somme de 500.00 €, à l'association Ferdisco au titre d'une subvention exceptionnelle,

Le Maire clôt la séance à 22H10

Le secrétaire de séance Cédric Benoist Le Maire Jean-Marie GIGAN